

HERVE PARIZOT, e-THEMIS

Les ERP, une opportunité pour les industries agroalimentaires ?



Hervé Parizot,
directeur général
adjoint d'e-THEMIS

Sur ce marché particulièrement exigeant et difficile, un ERP peut être un élément clé pour la production de valeur ajoutée, y compris dans les PME qui composent l'essentiel du tissu économique.

Avec une dépense moyenne en informatique inférieure à 1% du chiffre d'affaires, le Système d'Information n'apparaît pas comme étant au cœur des préoccupations des chefs d'entreprises agroalimentaires. En effet, ils doivent innover en permanence pour développer une activité rentable dans un secteur soumis à de fortes contraintes :

- des consommateurs de plus en plus exigeants, aux modes alimentaires en pleine évolution,
- une réglementation sanitaire rigoureuse,
- la pression et la concurrence à travers les MDD toujours plus fortes des distributeurs.

Et pourtant, dans ce contexte, un ERP peut être un élément clé pour la production de valeur ajoutée dans ces entreprises, y compris dans les PME qui composent l'essentiel du tissu économique.

Les bénéfices apportés par les ERP

Au delà des considérations générales comme l'unicité de l'information, la transversalité des processus et l'homogénéisation des pratiques, un ERP dans l'agroalimentaire peut être un levier pour :

- maîtriser les stocks,
- maîtriser les prix de revient,
- satisfaire les exigences de la grande distribution,
- gérer de bout en bout la traçabilité.

Pour faire face à ces enjeux, tous les progiciels du marché ne sont évidemment pas équivalents. Il conviendra donc de vérifier, qu'en complément de la couverture fonctionnelle étendue qui caractérise les ERP, ils disposent bien des fonctions spécifiques au secteur agroalimentaire comme :

- la gestion des filières et hiérarchies client, les échanges EDI, la gestion des RFA et des participations publi-promotionnelles,
- le calcul des marges nettes intégrant les marges arrière et les frais d'approche,
- la gestion des lots et des contrats à date,
- l'usage d'une technologie de flashage et d'étiquetage permettant de gérer les mouvements physiques d'entrée, de sortie, de rangement, de consommation et de déclaration de production pour assurer une traçabilité totale tout en respectant les standards comme l'EAN128 et le SSCC.

Les conditions pour une mise en place réussie dans le budget

Le choix d'une solution couvrant la quasi-totalité des besoins et adaptée à la taille de l'entreprise est primordial mais il n'est pas suffisant pour que la mise en place d'un ERP apporte les bénéfices attendus dans la durée. Cette solution doit être portée par un éditeur pérenne et mise en œuvre par un intégrateur qui a l'expérience à la fois du produit et du secteur d'activité. La Direction Générale de l'entreprise doit faire partie de la gouvernance du projet, pour s'impliquer dans les choix structurants, mobiliser et rendre disponible ses collaborateurs.

Enfin, la mise en place d'un tel projet est tout à fait compatible avec les budgets dédiés à l'informatique dans l'agroalimentaire. Il faudra toutefois que la direction du projet canalise les besoins exprimés par les utilisateurs dans les objectifs métiers fixés et mesure le rapport coût/bénéfice dès lors que des développements spécifiques seront proposés par l'intégrateur.

L'Œil Expert, 18 mai 2010